

avons fait de grands efforts dans ce sens et nous croyons, les ouvriers du dehors, que nous avons contribué à obtenir l'arrangement des neuf heures.

Q.—Nous avons à Toronto une société anglaise, une fraternité américaine et aussi une union indépendante du travail. Quel est leur but principal, c'est-à-dire quel est le but de celle à laquelle vous appartenez ? R.—D'éviter les grèves; mais tout ouvrier qui veut se mettre en grève peut le faire. Nous avons eu deux ou trois de nos membres qui se sont mis en grève et nous les avons laissés libres d'agir.

Q.—Vous n'avez pas un taux minimum de salaire ? R.—Non. Ainsi par exemple si nous trouvons qu'un homme mérite plus que ce qu'il reçoit nous l'appuyons dans une demande d'augmentation.

Q.—Comment cela ? R.—Eh bien, les patrons nous demandent ce que nous en pensons, et si nous voyons une autre personne qui ait besoin d'ouvriers, nous les lui recommandons, et ils peuvent de cette manière obtenir un bon salaire.

Q.—Vous n'appellerez pas cela une grève ? R.—Non.

Q.—C'est-à-dire que si vous n'obtenez pas le salaire que vous désirez vous allez ailleurs ? R.—Si nous croyons qu'un homme mérite plus qu'il ne reçoit, et que le patron ne veuille pas le payer, il peut aller ailleurs. Ce n'est pas là une grève. C'est ce que je ferais moi-même. Si je croyais pouvoir obtenir un meilleur salaire, je donnerais une chance à mon patron, et s'il ne voulait pas me le payer, je m'engagerais à un autre.

Interrogé par M. WALSH :—

Q.—Je comprends que vous avez un système de gradation ? R.—Oui.

Q.—C'est là un de vos principaux règlements ? R.—Oui. Nous ne croyons pas que le jeune ouvrier doive gagner autant que celui qui a été dans le métier toute sa vie. Nous ne voulons pas qu'un homme négligent doive recevoir le même salaire que celui qui cherche avec persévérance à se rendre maître dans son métier. Certains ouvriers sont constamment négligents; la seule chose à laquelle ils pensent, c'est la paye.

Q.—Depuis combien de temps appartenez-vous à cette association indépendante ?

R.—Depuis un an ou quinze mois environ.

Q.—Comment trouvez-vous qu'elle opère ? R.—Très bien.

Interrogé par M. HEAKES :—

Q.—Combien-êtes vous de membres ? R.—250 ou 300 briquetiers, maçons et charpentiers. Nous n'avons pas de jour déterminé pour nos assemblées, si ce n'est en temps d'agitation, ou de grève, ou autres cas de ce genre. L'année dernière nous avons eu des assemblées deux fois la semaine. Dans tout autre temps nous nous réunissons chez l'un ou l'autre des membres et nous nous consultons.

Q.—Retire-t-on quelque avantage de cette organisation ? R.—Aucun avantage spécial. Nous ne payons peut-être que vingt-cinq cents en trois mois, en outre de cela tout ce qu'il faut pour nous entretenir ensemble. En temps d'agitation nous adressons une carte poste à chacun des membres, et cela sert de carte d'admission à la salle d'assemblée.

Q.—Mais vous croyez réellement qu'une organisation quelconque, même de la nature de votre société, est nécessaire pour la protection de l'ouvrier ? R.—Oui, certainement.

Q.—Et l'organisation à laquelle vous appartenez est, croyez-vous, la meilleure ? R.—Cette société ne fait que commencer, nous ne savons pas ce quelle sera plus tard.

Q.—Croyez-vous que ces organisations dont les membres sont obligés de ne travailler qu'à un salaire convenu, ne vous empêchent pas jusqu'à un certain point de trouver de l'ouvrage pour vos membres ? R.—Je ne le crois pas.

Q.—Ces organisations n'ont jamais eu pour effet d'enlever de l'emploi à vos membres ? R.—Non.